

Divorce pour faute - adultère

Par **dinamics**, le 11/03/2013 à 15:11

Bonjour,

Un époux trompé qui a cependant décidé de pardonner cet écart et de reprendre la vie commune, peut il quelques années après revendiquer cette faute et demander le divorce pour faute ou alors y a t-il "prescription" ?